

Démarche : ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

Organisme : ARS - ARA - Direction de l'Offre de Soins - Pôle Professions médicales et paramédicales

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Vous êtes psychothérapeute ressortissant ou diplômé d'un état membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Vous souhaitez exercer en France ?

Pour faire usage professionnel en France du titre de psychothérapeute, vous devez obtenir une autorisation d'exercice délivrée par le directeur général de l'Agence régionale de santé dans la région où vous souhaitez exercer.

1. ETAT CIVIL

Civilité

Mme

M.

NOM DE NAISSANCE

NOM d'USAGE

1er PRENOM

2ème PRENOM

ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

DATE DE NAISSANCE

LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE

PAYS

NATIONALITE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CNI ou PASSEPORT

Pour les cartes nationales d'identité merci de transmettre le recto ET le verso

2. COORDONNEES

Adresse

Numéro - Rue

Résidence - Bâtiment - Escalier

A renseigner si besoin

Code postal et Commune

Pays

Coordonnée téléphonique

Adresse mail

3. DIPLOME

Titre de formation délivré

Précisez si vous êtes titulaire d'un titre délivré par un Etat membre réglementant l'accès à la profession ou ne réglementant pas l'accès, ou si titulaire d'un titre délivré par un Etat tiers

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Titulaire d'un titre de formation délivré par un Etat membre ou partie de l'UE réglementant l'accès ou l'exercice à cette profession

Justifier d'un exercice professionnel dans un Etat, membre ou partie, qui ne réglemente pas l'accès à la profession ou son exercice, et d'un titre de formation délivré par un Etat, membre ou partie avec une attestation justifiant, dans

ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

- Titulaire d'un titre de formation délivré par un Etat tiers et reconnu dans un Etat membre ou partie, autre que la France, permettant d'y exercer légalement cette activité professionnelle. Vous devez pouvoir justifier d'un exercice de la profession de psychothérapeute pendant trois ans à temps plein ou à temps partiel pendant une durée totale équivalente dans cet Etat, membre ou partie.

Intitulé du diplôme

Date d'obtention du diplôme

Pays d'obtention

Délivré par

Indiquer l'établissement de formation qui a délivré le diplôme

Ville de l'établissement de formation

Nombre d'heures totales de formation

Enseignements théoriques et Stages

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Descriptif formation / volume d'heures

Enseignements théoriques et Stages :

Contenu des études et des stages effectués pendant la formation avec le nombre d'heures annuel par matière pour les enseignements théoriques, la durée des stages et le secteur dans lesquels ils ont été réalisés, délivrés et attestés par la structure de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction par un traducteur agréé du programme de formation

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document de l'autorité ayant délivré le diplôme

Document de l'établissement ayant délivré les diplômes, certificats ou titres attestant que la formation a été réalisée dans une université, un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de même niveau de formation, avec indication de la durée de cette formation

OU

Attestation émanant de l'autorité compétente de l'Etat membre certifiant la durée de l'exercice professionnel avec les dates correspondantes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction par un traducteur agréé de l'attestation délivrée par l'autorité compétente

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Date de reconnaissance du diplôme par un Etat, membre ou partie

ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

Le cas échéant, rubrique obligatoire pour les personnes titulaires d'un titre de formation délivré par un Etat tiers et reconnu dans un Etat membre ou partie, autre que la France, permettant d'y exercer légalement cette activité professionnelle.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document de reconnaissance du diplôme par un Etat, membre ou partie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du document de reconnaissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photocopie du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du diplôme

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

4. AUTRES DIPLOMES

Diplôme

Intitulé du diplôme

Préciser les diplômes de profession médicale / paramédicale obtenus

Date d'obtention

Pays d'obtention

Date de reconnaissance du diplôme

Descriptif formation / Volume heures

Enseignements théoriques et stages

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du programme de formation

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photocopie du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du diplôme

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

Intitulé du diplôme

Préciser les diplômes de profession médicale / paramédicale obtenus

Date d'obtention

Pays d'obtention

Date de reconnaissance du diplôme

Descriptif formation / Volume heures

Enseignements théoriques et stages

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du programme de formation

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photocopie du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du diplôme

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Intitulé du diplôme

Préciser les diplômes de profession médicale / paramédicale obtenus

Date d'obtention

Pays d'obtention

Date de reconnaissance du diplôme

Descriptif formation / Volume heures

Enseignements théoriques et stages

ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du programme de formation

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photocopie du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du diplôme

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

5. FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Formations complémentaires suivies

Préciser le cas échéant si formations complémentaires :

- Intitulé
- Date - Date d'obtention
- Pays d'obtention
- Contenu et nombre d'heures

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si besoin joindre documents complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si besoin, traduction des documents complémentaires joints

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

6. EXERCICE PROFESSIONNEL

Fonctions exercées dans un état membre ou partie

Décrire les activités de façon précise et claire

Disposez-vous d'un exercice professionnel de 1 an ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Disposez-vous d'un exercice professionnel de 3 ans ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ARS ARA - Demande autorisation à faire usage du titre de psychothérapeute

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs

Joindre les justificatifs : certificats de travail, bulletins de salaires, contrats, avis d'imposition, statuts, cotisations sociales, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction des documents justificatifs, si nécessaire

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs

Joindre les justificatifs : certificats de travail, bulletins de salaires, contrats, avis d'imposition, statuts, cotisations sociales, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction des documents justificatifs, si nécessaire

Tous les documents (diplôme, attestation école...) doivent être traduits et joints au présent formulaire.

7. PROJET PROFESSIONNEL

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Curriculum Vitae

PROJET PROFESSIONNEL

Décrire de façon synthétique et argumentée votre projet professionnel

8. ENGAGEMENTS

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déposé de demande d'usage du titre de psychothérapeute auprès d'une autre agence régionale de santé que l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Souhaite vouloir exercer la profession de psychothérapeute dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées

Cochez la mention applicable

Oui

Non

